



MUNICIPALITÉ
1045 OGENS

Ogens, le 11 novembre 2024

PREAVIS MUNICIPAL no 5 / 2024
Concernant le Budget 2025

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité a le plaisir de vous soumettre sa proposition de budget pour l'année 2025.

Présentation du budget :

Le détail du budget est présenté sur le rapport de gestion en annexe, avec pour chaque poste budgétaire un commentaire général et un commentaire sur les charges et produits importants. En fin de présentation figure un bref résumé de la situation actuelle.

Conclusions :

Vu ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL GÉNÉRAL D'OGENS

- Vu le préavis municipal N° 5 / 2024 ;
- Ouï le rapport de la Commission de gestion ;
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour.

DÉCIDE

D'accepter le budget pour l'année 2025, indiquant un total de charges de CHF 1'771'502, et un total de produits de CHF 1'792'584. Ceci affichant un excédent de revenus de CHF 21'082, et tel que présenté.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 11 novembre 2024.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic



Ismail Hussein



La Secrétaire



Patricia Lavanchy